



Le Temps
1002 Lausanne
021 331 78 00
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 36'802
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 310.012
N° d'abonnement: 310012
Page: 8
Surface: 29'159 mm²

Les armes explosives

OPINION

L'emploi d'armes explosives, dont certaines sont interdites par des traités internationaux, a significativement augmenté ces quatre dernières années. Ces armes explosives sont utilisées en zones peuplées dans la majorité des conflits actuels, par les forces du gouvernement ou des acteurs non gouvernementaux, avec des exemples récents en Syrie, à Gaza, au Yémen ou en Ukraine. Le recours massif à ces armes, y compris les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions, dans les zones urbaines montre une absence totale de considération pour la vie des civils.

La zone d'impact de ces armes peut aller de quelques mètres à plusieurs centaines de mètres autour de l'explosion. Et puisque aucune arme n'est entièrement fiable, leur degré de précision très variable met en grand danger la vie des civils.

Quand elles ne tuent pas, ces armes barbares blessent et mutilent, forcent les déplacements, détruisent les infrastructures civiles et empêchent de fournir l'aide humanitaire. De plus, un pourcentage élevé de ces armes n'explose pas à l'impact, ce qui représente une menace longtemps après la fin des combats.

Tous les jours, ce sont 90 civils qui sont tués et blessés par des armes explosives dans le monde. Lorsqu'elles sont utilisées dans des zones densément peuplées, 92% des victimes sont des civils, dont de nombreux enfants. Ce sont les populations civiles d'Irak,

de Syrie, du Yémen, du Nigeria et d'Afghanistan qui ont été le plus touchées en 2015.

Les civils et en particulier les enfants doivent être protégés contre l'utilisation de ces armes. La destruction d'habitations et d'infrastructures civiles doit être considérée comme un crime de guerre!

Handicap International demande des mesures immédiates

Handicap International demande des mesures immédiates pour mettre fin à l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées, afin d'empêcher le massacre et la souffrance inacceptable des populations.

L'organisation appelle les Etats à reconnaître l'ampleur du problème et à condamner publiquement l'utilisation de ces armes dans des zones peuplées. Elle demande la rédaction d'une déclaration politique commune en la matière et la reconnaissance des droits des victimes. Handicap International demande également que soient prises des mesures pour nettoyer les zones contaminées et prévenir les risques liés aux restes explosifs de guerre au sein des communautés.

Il est primordial de rappeler au monde l'importance de la lutte contre les armes

explosives et les violences faites aux populations civiles lors des conflits armés.

En 1992, Handicap International crée avec cinq autres ONG la campagne pour interdire les mines antipersonnel qui aboutira cinq ans plus tard à la signature du traité d'Ottawa. Ce combat s'est prolongé par la campagne interdisant les bombes à sous-munitions, avec la création du traité d'Oslo en 2008.

A Genève, le célèbre monument Broken Chair, sur la place des Nations, est le digne représentant du combat des victimes de ces armes barbares. Il incarne l'obligation des Etats de protéger les civils et de porter secours aux victimes, et symbolise à la fois la fragilité et la dignité des personnes meurtries par les conflits.

Aujourd'hui, Broken Chair doit rappeler à tous la continuité du combat contre les armes explosives et les conséquences sur les populations civiles et démontrer qu'il est possible d'agir et de changer les choses. ■

PETRA SCHROETER
DIRECTRICE DE HANDICAP
INTERNATIONAL SUISSE

